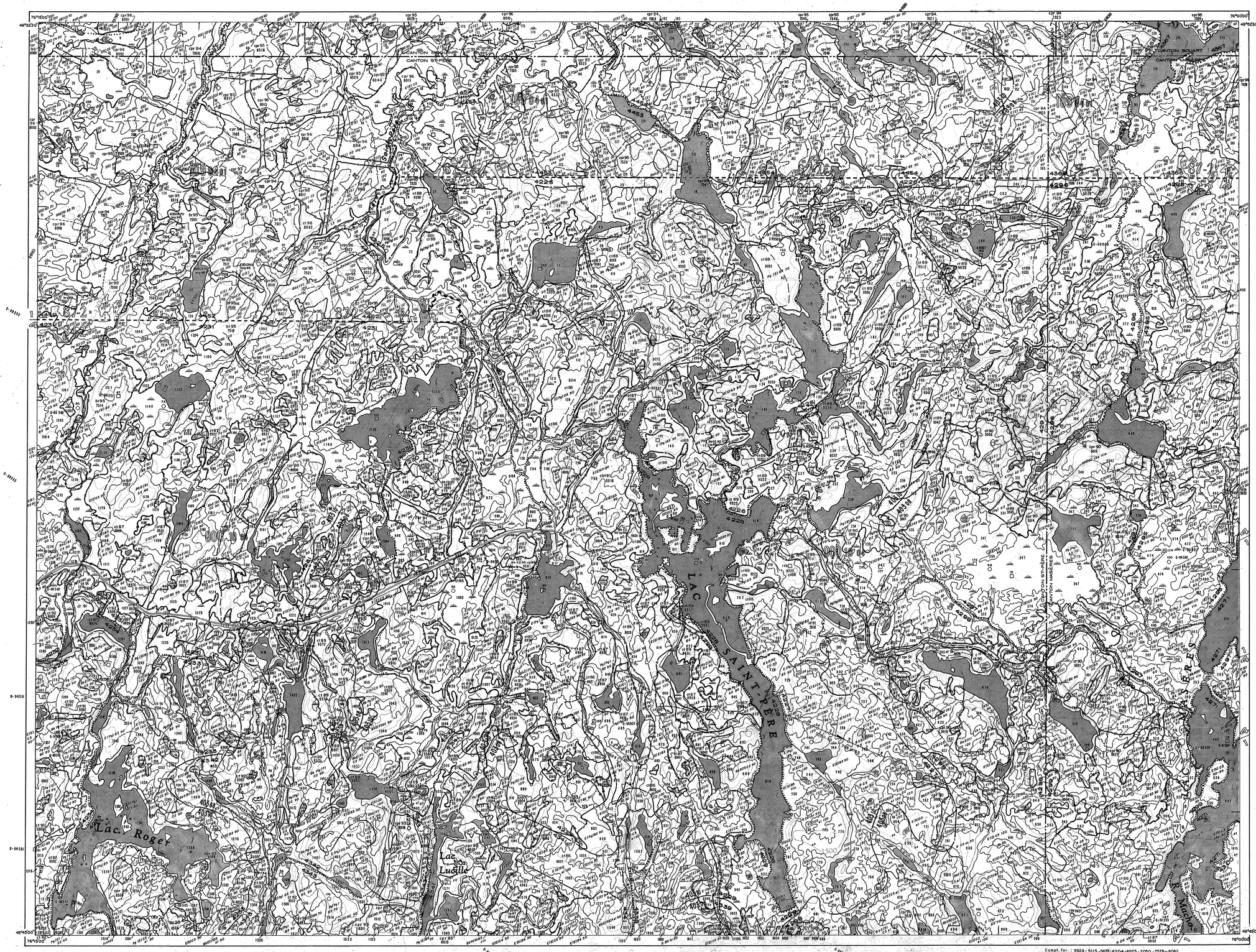

Compt. for. : 0659-5115-5633-6204-6525-7030-7578-8062
À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise) L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cp
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	cs
Coupe par bandes (aménagement)	cb
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe de jardinage	cj
Brûlage dirigé (brûlage ou écoulé)	b.d.
Reboisement (plantation)	pp
Plantation en récipients	pr
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	es
Entretien commercial	ec
Récolte dans les lisières boisées (décorticage libre)	rl

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbation et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pn)
— — pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — pin gris	R (Pg)
— — pin rouge	R (Pr)
— — mélèze	R (L)
— — thuya (cèdre)	R (Th)
Pinède	P
— — (épinette noire et/ou sapin, rouge occupent plus de 75% de la portée-tige)	P (E)
— — thuya (cèdre)	P (Th)
— — mélèze	P (L)
— — épinette noire et/ou pin rouge	P (Pn)
— — pin rouge	P (Pr)
— — pin blanc	P (Pb)
— — pin gris	P (Pg)
— — sapin et/ou épinette	P (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	P (S P)
— — (plantation d'épinette noire)	P (S P)
— — (plantation d'épinette rouge)	P (S P)
— — (plantation d'épinette noire)	P (S P)
Sapinière	S
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée-résineuse)	S (S)
— — thuya (cèdre)	S (Th)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	S (Pn)
— — pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — pin gris	S (Pg)
— — pin rouge	S (Pr)
— — mélèze	S (L)
— — (plantation de sapin baumier)	S (B)
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (pin rouge occupe plus de 75% de la portée-résineuse)	Pr (Pr)
— — — avec pin rouge (pin rouge occupent plus de 75% de la portée-résineuse)	Pr (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (Th)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (Pn)
— — — avec mélèze	Pr (L)
— — — avec pin blanc	Pr (Pb)
— — — avec pin gris	Pr (Pg)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
Pinède à pin gris	Pg
— — — (pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (Pg)
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (Th)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (Pn)
— — — avec mélèze	Pg (L)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
Pinède à pin blanc	Pb
— — — (le pin blanc occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (Pb)
— — — avec thuya (cèdre)	Pb (Th)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (Pn)
— — — avec mélèze	Pb (L)
— — — avec pin rouge	Pb (Pr)
— — — avec pin gris	Pb (Pg)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
Pruchetaie	Pr
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (Th)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (L)
— — — avec pin rouge	Pr (Pr)
— — — avec pin gris	Pr (Pg)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr (P)
Mélèzin	L
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	L (L)
— — — avec thuya (cèdre)	L (Th)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	L (Pn)
— — — avec pin rouge	L (Pr)
— — — avec pin gris	L (Pg)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	L (S)
— — — (plantation de mélèze européen)	L (P)
— — — (plantation de mélèze japonais)	L (P)
— — — (plantation de mélèze hybride)	L (P)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillus	Résineux
Feuillu à essences tolérantes	F	F
— — avec pin gris	F (Pg)	F (Pg)
— — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr)
— — avec résineux	F (R)	F (R)
— — avec mélèze	F (L)	F (L)
— — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — avec pin gris	BB (Pg)	BB (Pg)
— — — avec pin rouge	BB (Pr)	BB (Pr)
— — — avec pin rouge	BB (Pr)	BB (Pr)
— — — avec résineux	BB (R)	BB (R)
Bouleau à bouleau jaune	BJ (R)	BJ (R)
Feuillu à essences tolérantes avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb)
— — — avec pin gris	F (Pg)	F (Pg)
— — — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr)
— — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E)
— — — avec résineux	F (R)	F (R)
Chêne avec pin rouge	Ch (Pr)	Ch (Pr)
Frênaie à résineux	Fr (R)	Fr (R)
Mélangée à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— sur station humide	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillu	F
— — à essences intolérantes	F
— — à essences tolérantes	F
— — sur station humide	F
Bouleau	B
Bouleau à bouleaux blanc et/ou bouleau gris	B
— — à bouleaux jaunes	B
Peuplier	Pe
Peuplier rouge	Pe (Pr)
Chênaie	Ch
— — à bouleaux blanc et/ou bouleaux gris	Ch (B)
— — à bouleaux jaunes	Ch (B)
— — à pin rouge	Ch (Pr)
— — à feuillus à essences intolérantes	Ch (F)
— — à feuillus à essences tolérantes	Ch (F)
Plantation d'érable à sucre	PMO
— de bouleau jaune	PMO
— de chêne rouge	PMO
— de peuplier hybride	PMO
— de frêne d'amérique	PMO

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Aulnaie	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en cloner	cc
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épidémie légère	cl
Chablis partiel	ch
Chablis partiel	ch
Brûlé partiel	bp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinettes blanche uniquement

⊖ 1-50% ⊗ 51-99%

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brûlé	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	ep
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
20 "	21-40 "
30 "	41-60 "
40 "	61-80 "
50 "	81-100 "
60 "	101-120 "
80 "	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
	70-30 (ans) 30-70 (ans)
	80-30 " 30-80 "
	90-30 " 30-90 "
	100-30 " 30-100 "
	120-30 " 30-120 "
	120-70 " 70-120 "

FORÊT RÉSIDUELLE

Jeune résiduelle: Peuplé dominante de feuillus, résineux, peuplé des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, peuplé des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieux résiduelle: Peuplé dominante de feuillus, résineux, peuplé des tiges centrales de 30 ans. Autres peuplements, peuplé des tiges vit plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (2m)	2 (7m)	3 (12m)	4 (17m)	5 (22m)	6 (27m)
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	1
Forte	61 à 90 %	2
Extrême	91 et plus	3

Superficie autoportée de pentes 3 et 4.

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CODES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

SIEC 03 ⊗ 50 m ⊖
— densiforme
— classe de pente
— classe d'âge
— essence
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

CD-0469-01
— classe de pente
— classe d'âge
— origine de l'origine
— essence
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. ÉTUDES FOR. - FOR INTERNATIONAL (LÉFEURT)
SIGNATURE: [illegible]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. ÉTUDES ENVIRONN. 59, (FORTIN & ASS. (G.L.94))
SIGNATURE: [illegible]

Carte forestière { Photographie aérienne : 1985-86
Année de publication : 1986-87
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/9/85
Déclinaison magnétique : 15 ° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	8
Unité de gestion	87-2
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	1*
Mode de tenure ou de gestion	
Bloc d'aménagement	109°04'0"
Concessionnaire ou autres	
Bassin hydrographique	40310*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	84900
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle*	4365*
Région écologique	12b

Municipalité régionale de comté M.R.C. 830 LA VALLÉE DE L'OR

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-F-2	32-F-1	32-G-4	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-C-15	32-C-16	32-B-13	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-C-10	32-C-9	32-B-12	

32 C/16 S.E.

2

30